

Agenda des activités
Janvier - Février 2015

retraite
active

la ville pour tous



bezons

p3 Sorties en Île-de-France et ses alentours
Concert « Rendez-vous avec les stars », exposition « Paris libéré, Paris photographié, Paris exposé », le Panthéon.

p5 Événements festifs et culturels
Banquets des anciens, ciné-femmes, anniversaires au foyer-résidence Louis-Péronnet.

p6 Rencontres
Réunion du voyage à l'étranger 2015, séjour en France 2015, groupes de réflexion.

p7 Infos pratiques
Accès au service municipal aux retraités, carte senior et calcul du quotient, permanence administrative, régie des quartiers, numéros utiles.

Sorties en Île-de-France et ses alentours

Inscriptions à partir du **mardi 6 janvier** à 14 h au service municipal aux retraités, **muni(e) de votre carte senior.**

■ Vendredi 23 janvier

Concert « Rendez-vous avec les stars »

Palais des Congrès - Paris 17^e

Départ de Bezons après ramassage à 13 h.

Retour à Bezons vers 21 h.

Vivez 4 heures de spectacle époustouflant avec une technique d'exception, présenté par Patrick Sabatier !

Retrouvez les chansons inscrites dans la mémoire collective avec vos artistes d'hier et d'aujourd'hui : Petula Clark, Dave, Michèle Torr, Nicoletta, Plastic Bertrand, Linda de Suza, Collectif Métissé, Marcel Amont, Umberto Tozzi... et des surprises !

En live, accompagnés par les musiciens et choristes de l'orchestre Guy Mattéoni. Un spectacle unique, dans la convivialité, qui fait l'unanimité... avec vos stars préférées !



Places assises en deuxième série.

Remarque : toilettes facilement accessibles durant tout le concert.

Tarifs : de 12,85 € (quotient A) à 43,69 € (quotient J) / 51,40 € plein tarif.



■ Mardi 3 février

Exposition « Paris libéré, Paris photographié, Paris exposé »

Musée Carnavalet – Paris 3^e

Départ de Bezons après ramassage : **12 h 50.**

Retour à Bezons vers **18 h.**

Le 25 août 1944, Paris est libéré par la 2^e Division blindée du général Leclerc et les Alliés. Deux mois et demi après, le musée Carnavalet ouvre une exposition sur la Libération. Cette exposition, réalisée sur le vif et portée davantage sur l'émotion que sur la véracité historique, rencontre alors un véritable succès populaire. « Paris libéré, Paris photographié, Paris exposé » revient sur l'exposition de 1944 en reprenant des photographies de Robert Doisneau, René Zuber, Jean Séeberger... que viennent enrichir et contextualiser des tirages, des films d'époque, des entretiens vidéos avec des témoins de la Libération... Visite guidée d'1 h 30.

Tarifs : de 5 € (quotient A) à 14,24 € (quotient J) / 16,75 € plein tarif.

■ Jeudi 12 février

Le Panthéon / Paris 5^e

Départ de Bezons après ramassage : **12 h 50.**

Retour à Bezons vers **18 h.**

La visite guidée de la crypte vous conduira à la rencontre des 75 illustres personnalités entrées au Panthéon entre la Révolution et la V^e République. Parmi elles Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Victor Hugo, André Malraux ou Pierre et Marie Curie. C'est en hommage à ces grands personnages qu'une douzaine de grands peintres ont contribué à la décoration intérieure du lieu, dont l'architecture est très inspirée de l'art Antique grec. Vous ne manquerez pas d'aller admirer le fameux pendule de Foucault, daté de 1851, qui prouve la rotation de la terre. Un site unique et majestueux à découvrir ! Conseil : se chauffer et se vêtir chaudement.

Tarifs : de 6,35 € (quotient A) à 21,59 € (quotient J) / 25,40 € plein tarif.



Les trajets seront effectués en car de tourisme desservant les différents arrêts de la commune à l'aller comme au retour, au plus près de votre domicile. Le circuit ainsi que les horaires définitifs seront communiqués lors de l'inscription.

Événements festifs et culturels

■ Samedis 10 et 17, dimanche 11 janvier

Banquets des anciens,

à 12 h, espace Aragon – 42, rue Francis-de-Pressensé.

Repas offert par la municipalité aux 60 ans et plus.

■ Jeudis 15 janvier et 12 février

Ciné-femmes

Autour de films variés, accordez-vous un moment d'évasion vers les Écrans Eluard, suivi d'un échange au bistrot du théâtre. Information et programme au 01 34 10 20 20.

■ Mardis 27 janvier et 24 février

Anniversaires des usagers du restaurant,

de 12 h à 14 h, au foyer-résidence Louis-Péronnet.

Déjeuner à réserver auprès des agents du foyer-résidence, mais entrée libre pour la danse (à partir de 13 h).



■ Janvier/Février

Réunion d'information et pré-inscriptions

pour le voyage à l'étranger 2015,

Un courrier avec la destination et la date de la réunion vous sera envoyé dans les meilleurs délais.

■ Séjour en France 2015

Le service municipal aux retraités organise un séjour en France accessible à des **personnes partant peu en vacances** pour des raisons de santé, de mobilité ou financières.

En pension complète, avec un **programme d'animations et d'excursions** varié et adapté. **Un membre du personnel référent du service vous accompagnera** durant toute la durée du séjour.

Le transport se fera au départ de Bezons.

Pour plus de renseignements **contactez le service municipal aux retraités au 01 30 76 72 39.**

■ Un mardi par mois

Groupe de réflexion « Bien-être et santé »,

de 10 h à 12 h, au service municipal aux retraités, ouvert à tous.

Animé par Magali Trigance.

Renseignements au 01 30 76 97 13.

■ Un vendredi par mois

Groupe de réflexion « Bien-être dans sa ville »,

de 10 h à 12 h, au service municipal aux retraités, ouvert à tous.

Animé par Christine Sanguinède.

Renseignements au 01 34 26 50 45.

■ Un lundi par mois

Groupe de réflexion « Animation et vie sociale »,

à 14 h 30 au foyer-résidence Louis-Péronnet, ouvert à tous.

Animé par la responsable animation et vie sociale.

Renseignements au 01 30 76 72 39.

ACCÈS AU SERVICE MUNICIPAL AUX RETRAITÉS

Interphone : avec la flèche de droite, faire défiler les noms jusqu'à « Sce retraités » puis appuyer sur le bouton représentant une cloche. Nous vous ouvrirons la porte.

■ Carte senior et calcul du quotient

Vous pouvez vous procurer la carte gratuitement au service municipal aux retraités, résidence Christophe-Colomb au 6, rue Parmentier – muni(e) de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les Bezonnais peuvent également faire calculer leur quotient pour bénéficier de tarifs dégressifs adaptés à leurs revenus (documents à présenter : avis d'imposition, quittance de loyer).

■ Permanence administrative du service municipal aux retraités

Tenue par Mme Brochard, pour les Bezonnais, tous les mardis matin de 10 h à 12 h au foyer-résidence Louis-Péronnet.

■ Régie des quartiers

Cette association, avec le soutien de la ville, vous propose le service Mobi-Cité afin d'assurer vos déplacements dans Bezons ou vers l'hôpital d'Argenteuil. Pour adhérer et profiter de ce service, il suffit de téléphoner au 01 39 47 60 35 et une personne se rendra à votre domicile afin de procéder à votre inscription. Vous pourrez ensuite acheter des tickets soit à la régie des quartiers située au 9, rue Parmentier, soit directement au conducteur. Information complémentaire au 01 39 47 60 35.

Numéros utiles

Mairie

Tél. : 01 34 26 50 00

Foyer-résidence Louis-Péronnet

Tél. : 01 39 61 08 40

Service municipal aux retraités

Ouvert le lundi, mardi, mercredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
et le vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. : 01 30 76 72 39

Centre municipal de santé Maurice-et-Liliane-Bourstyn

Tél. : 01 30 76 97 13

Mobi-Cité - Régie des quartiers

Tél. : 01 39 47 60 35

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PAYANTES DU SERVICE MUNICIPAL AUX RETRAITÉS

Comment s'inscrire ?

En vous rendant directement au service municipal aux retraités, muni(e) de votre carte senior, 6 rue Parmentier à Bezons (à partir du jour d'ouverture des inscriptions annoncé en page 3).

Conditions :

- Il vous est demandé de vous limiter à deux pour le nombre de places réservées (exemple : un couple ou une personne et un ami). L'inscription doit être effectuée par l'une des deux personnes participantes.
- En raison d'une forte affluence, nous limitons les réservations uniquement le jour d'ouverture des inscriptions, à deux sorties par personne.
- Aucune inscription n'est prise par téléphone.

Comment annuler ?

En contactant le service municipal aux retraités au 01 30 76 72 39 ou en retournant le coupon ci-dessous.

Pourquoi annuler ?

Les annulations intervenant dans les 7 jours précédant l'activité, sont facturées suivant le montant des frais engagés par la ville et ce afin de ne pas pénaliser les autres participants (qui devraient alors supporter un surcoût).

Seules les annulations pour raisons de santé n'engendrent pas de frais : un certificat médical est alors demandé.



Annulation de(s) (l')activité(s) ou de(s) sortie(s)

.....

Nom :

Prénom :

Signature :

Coupon à retourner à : Mairie de Bezons, service aux retraités
2, rue de la Mairie - CS 30122 - 95875 BEZONS Cedex